

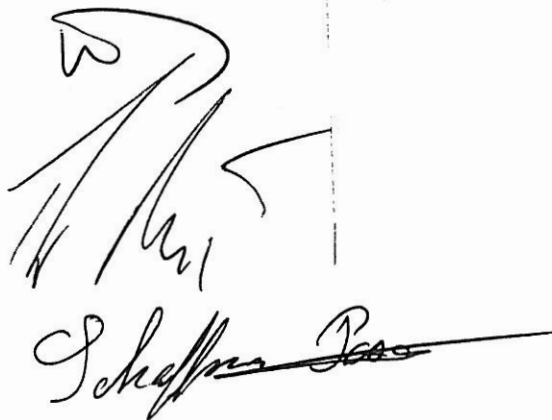
QUESTION

Politique de développement démographique de Delémont. La capacité contributive des nouveaux habitants est-elle supérieure aux charges sociales, au financement des infrastructures générées par l'accroissement de la population (y compris l'immigration ?)

L'exemple de la Ville de Payerne confrontée à l'impasse d'une politique d'accroissement démographique forcenée voit les coûts à la charge de la collectivité exploser, alors que les recettes fiscales stagnent et que la paupérisation est spectaculaire : 26% de croissance en dix ans alors que les rentrées fiscales restent basses. Le nombre de dossiers de l'aide sociale a augmenté de 76% en 10 ans... Avec la crise mondiale qui s'aggrave, la migration qui maintient sa pression et l'illusion de la classe politique qui compte sur elle pour maintenir une croissance qui devient peu supportable, le Conseil Communal a-t-il la maîtrise harmonieuse du développement de la Ville, en termes de qualité de vie, de précarisation, d'insécurité, de cohésion sociale, d'équilibre budgétaire ?

La capacité contributive des nouveaux arrivés (combien y en a-t-il eu ?) en Ville est-elle chiffrée pour les 4 dernières années ? Est-elle supérieure aux charges sociales et au financement du développement obligatoire de nouvelles infrastructures ? Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Pour le groupe UDC Dominique Baettig

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schaffner Baettig', with a long horizontal line extending to the right.